CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 JUIN 2025

****

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le seize du mois de juin à dix-huit heures trente minutes, le **CONSEIL MUNICIPAL** de la Commune de **Rivière-Saas-et-Gourby**, dûment convoqué le 12 juin 2025, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Hervé DARRIGADE, Maire.**

Présents : Monsieur Hervé DARRIGADE Maire, Madame Caroline JAY 1ère adjointe, Monsieur Patxi LUBERRIAGA, Monsieur Yves SERVOIS, Madame Marie PE, Monsieur Mickaël PIONETTI et Monsieur Mohamed BEKAOUI.

Absent(es) Excusé(es) : Monsieur CAFFRAY Maxime, Madame RECART Virginie, Madame PAGEOT Christel et Madame AURRIAC Laure
Procuration : Monsieur CAFFRAY Maxime à Monsieur BEKAOUI Mohamed, Madame RECART Virginie à Monsieur DARRIGADE Hervé
Secrétaire de séance : BEKAOUI Mohamed

Date de la convocation : 12 juin 2025
Date de l'affichage : 12 juin 2025

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 7
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 7
Nombre de membre ayant une procuration : 2

■ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10 avril 2025

■ Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne Monsieur Mohamed BEKAOUI secrétaire de séance

Numéro	Délibération	Vote
16062025-01	Demande de subvention au Département dans le cadre du Fonds d'Equipement des Communes 2025 (FEC) pour l'achat d'un véhicule électrique	Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0
16062025-02	Modalités de réalisation des heures supplémentaires	Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0
16062025-03	Programme des travaux des Barthes 2025 et demande de subvention auprès du Conseil	Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

	Départemental et de l'Agence Adour Garonne	
16062025-04	Modalité de répartition des sièges à la communauté d'agglomération du Grand Dax	Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0
16062025-05	Convention sur la participation aux charges de fonctionnement du centre de loisirs de Mees	Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos la séance à 19 H 45.